

برنامج  
الأغذية  
العالمي



Programme  
Alimentaire  
Mondial

World  
Food  
Programme

Programa  
Mundial  
de Alimentos

**Deuxième session ordinaire  
du Conseil d'administration**

**Rome, 27-28 mai 2004**

## **PROJETS SOUMIS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION POUR APPROBATION**

**Point 4 de l'ordre du  
jour**

*Pour approbation*



Distribution: GÉNÉRALE  
**WFP/EB.A/2004/4-A**  
7 mai 2004  
ORIGINAL: ANGLAIS

## **AUGMENTATION BUDGÉTAIRE POUR LE PROJET DE DÉVELOPPEMENT – PROGRAMME DE PAYS OUGANDA 10019.0 (1999–2005)**

<b>(Dollars E.-U.)</b>	<b>Budget initial</b>	<b>Augmentation</b>	<b>Budget révisé</b>
Coût des produits alimentaires	10 202 465	3 812 914	14 015 379
Coût total pour le PAM	21 099 075	7 479 961	28 579 036

Le tirage du présent document a été restreint. Les documents présentés au Conseil d'administration sont disponibles sur Internet. Consultez le site WEB du PAM (<http://www.wfp.org/eb>).

## NOTE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

**Le présent document est présenté au Conseil d'administration pour approbation.**

Le Secrétariat invite les membres du Conseil qui auraient des questions de caractère technique à poser sur le présent document, à contacter les fonctionnaires du PAM mentionnés ci-dessous, de préférence aussi longtemps que possible avant la réunion du Conseil.

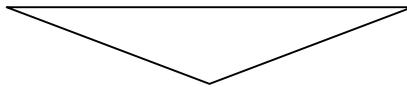
Directeur du Bureau régional pour l'Afrique orientale et centrale (ODK): M. H. Arthur

Attachée de liaison principale, ODK: Mme F. Nabulsi tél.: 066513-2385

Pour toute question relative à la distribution de la documentation destinée au Conseil d'administration, prière de contacter le Superviseur de l'Unité des réunions et de la distribution (tél.: 066513-2328).



## PROJET DE DECISION\*



Le Conseil approuve l'"Augmentation budgétaire pour le projet de développement—  
programme de pays Ouganda 10019.0 (1999–2005)" (WFP/EB.2/2004/4-A).

---

\* Ceci est un projet de décision. Pour la décision finale adoptée par le Conseil, voir le document intitulé "Décisions et recommandations" publié à la fin de la session du Conseil.



## NATURE DE LA REVISION BUDGETAIRE

1. Cette révision budgétaire est nécessaire pour prolonger le programme de pays de 18 mois, soit de juillet 2004 à décembre 2005, afin de l'aligner sur le cycle de planification du gouvernement et d'harmoniser la programmation du PAM avec celle du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement.
2. L'examen à mi-parcours effectué conjointement par les organismes faisant partie du Comité exécutif du Groupe des Nations Unies pour le développement a également mis en lumière la nécessité d'harmoniser les cycles de programmation.
3. Les ressources supplémentaires demandées sont nécessaires pour couvrir la période de 18 mois allant de juillet 2004 à décembre 2005.

## JUSTIFICATION DE L'AUGMENTATION BUDGETAIRE

4. Le programme de pays Ouganda 10019.0 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa deuxième session ordinaire de 1999 pour couvrir une période de cinq ans allant du milieu de 1999 au milieu de 2004. Le document du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement a été mis au point quelque temps après l'approbation de ce programme.
5. Les objectifs du programme de pays correspondent à trois des cinq priorités stratégiques adoptées par le PAM pour 2004–2007, à savoir: priorité stratégique 2—protéger les moyens de subsistance dans les situations de crise et renforcer la résistance aux chocs (activité 3); priorité stratégique 3—contribuer à l'amélioration de la nutrition et de l'état de santé des enfants, des mères et autres personnes vulnérables (activité 1); et priorité stratégique 4—faciliter l'accès à l'éducation et réduire l'inégalité entre les sexes dans le domaine de l'accès à l'éducation et à la formation professionnelle (activités 1 et 2).
6. Le programme de pays 10019.0 prend également en compte les priorités de gestion du PAM.
7. De nouveaux éléments de gestion axée sur les résultats des activités ont été introduits; les partenaires d'exécution commencent à mieux apprécier ce type de gestion et à communiquer plus fréquemment les informations en temps voulu. Un cadre logique et des matrices de suivi-évaluation ont été mis au point pour chacune des trois activités du programme.
8. Le programme de pays comprend trois activités: i) faciliter la formation professionnelle des orphelins et des enfants des rues; ii) fournir une alimentation scolaire dans les écoles primaires; et iii) activité vivres pour la création d'actifs et commercialisation des produits agricoles.
9. L'aide aux orphelins et aux enfants des rues répond bien à la stratégie nationale de lutte contre le VIH/SIDA consistant à faire acquérir des qualifications professionnelles à ces enfants afin de faciliter leur intégration dans la société.
10. Le programme d'alimentation scolaire permet de fournir une collation matinale et un déjeuner chaud aux élèves des écoles primaires ainsi qu'un appoint alimentaire aux jeunes ayant abandonné l'école qui suivent des cours d'instruction non scolaire ou d'alphabétisation fonctionnelle pour les adultes. Les programmes sont en cours dans le Karamoja, région qui enregistre les taux d'inscriptions scolaires les plus bas du pays. Une distribution spéciale de rations à emporter est également organisée pour les filles afin de



favoriser la fréquentation scolaire régulière et de réduire l'inégalité entre les sexes dans les écoles. On s'efforce d'englober dans ces programmes des activités de lutte contre le VIH/SIDA.

11. L'activité vivres pour la création d'actifs et commercialisation des produits agricoles contribue à créer des actifs collectifs et à aider les petits paysans à vendre leurs produits. Préalablement au démarrage de l'activité vivres pour la création d'actifs en 2002, les communautés ont été mobilisées et ont participé à des travaux de planification approfondis. Plus de 200 plans de développement communautaires sont prêts à entrer en application.

**TABLEAU 1: VENTILATION DES BÉNÉFICIAIRES PAR ACTIVITÉ**

Activité	Programme de pays initial 10019.0			Programme révisé		
	Hommes	Femmes	Total	Hommes	Femmes	Total
<b>Activité 1</b> —Aide aux orphelins et enfants vulnérables	5 000	5 000	<b>10 000</b>	5 000	5 000	<b>10 000</b>
<b>Activité 2</b> — Soutien à l'éducation— scolaire ou autre	41 500	35 000	<b>76 500</b>	46 600	52 000	<b>98 600</b>
<b>Activité 3</b> — Commercialisation des produits agricoles et vivres pour le redressement	130 000	130 000	<b>260 000</b>	200 000	203 000	<b>403 000</b>
<b>Total</b>	<b>176 500</b>	<b>170 000</b>	<b>346 500</b>	<b>251 600</b>	<b>260 000</b>	<b>511 600</b>

12. La stratégie d'exécution restera inchangée pour l'essentiel mais cette augmentation budgétaire assurera l'intégration de la gestion axée sur les résultats dans les activités et renforcera donc l'application de ce type de gestion.
13. **Mécanismes de partenariat et de coordination.** La collaboration en matière de santé scolaire et de lutte contre le VIH/SIDA sera encore renforcée avec le Ministère de la santé, le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA (ONUSIDA), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS).
14. Les Engagements renforcés en faveur des femmes seront appliqués dans toutes les activités; les résultats de l'étude de référence sur les disparités hommes/femmes qui doit être entreprise en 2004 seront pris en compte.
15. **Taux de transport intérieur, d'entreposage et de manutention (TIEM).** Les taux TIEM pour le programme de pays ont enregistré une réduction générale grâce à la diminution des frais de distribution et aux tarifs de transport concurrentiels appliqués. Toutefois, les frais de distribution ont augmenté dans le cas de l'activité 1 parce que le PAM a accepté de rembourser les coûts de distribution aux partenaires d'exécution.
16. **Disponibilité de produits alimentaires.** L'Ouganda dispose de bons approvisionnements qui permettent d'acheter sur place des céréales et des légumineuses à des prix concurrentiels à condition que les donateurs offrent des contributions en espèces.



---

## BESOINS DE PRODUITS ALIMENTAIRES

17. Le tableau 2 ci-dessus présente en détail les quantités accrues de vivres nécessaires pour couvrir les besoins des activités pendant la période d'exécution supplémentaire, compte tenu de l'augmentation du nombre de bénéficiaires.



<b>TABLEAU 2: BESOINS DE PRODUITS ALIMENTAIRES PAR ACTIVITÉ (tonnes)</b>														
<b>Activité</b>	<b>Programme de pays initial 10019.0</b>							<b>Programme révisé</b>						
	Céréales	Légumi- neuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sucre	Sel	Total	Céréales	Légumi- neuses	Huile végétale	Mélange maïs-soja	Sucre	Sel	Total
<b>Activité 1— Aide aux orphelins et aux enfants vulnérables</b>	2 223	642	162	555	147	—	<b>3 729</b>	3 957	901	271	940	211	—	<b>6 280</b>
<b>Activité 2— Appui à l'éducation scolaire ou autre</b>	21 670	3 326	978	4 122	—	273	<b>30 369</b>	27 521	3 562	978	7 059	—	295	<b>39 415</b>
<b>Activité 3— Commercialisation des produits agricoles et vivres pour le redressement</b>	7 700	1 155	385	—	—	—	<b>9 240</b>	11 704	1 756	585	—	—	—	<b>14 045</b>
<b>Total</b>	<b>31 593</b>	<b>5 123</b>	<b>1 525</b>	<b>4 677</b>	<b>147</b>	<b>273</b>	<b>43 338</b>	<b>43 182</b>	<b>6 219</b>	<b>1 834</b>	<b>7 999</b>	<b>211</b>	<b>295</b>	<b>59 740</b>



---

## RECOMMANDATION DU DIRECTEUR EXECUTIF

18. Cette augmentation budgétaire est présentée au Conseil d'administration pour approbation à sa deuxième session ordinaire de 2004 dans le cadre de la stratégie établie pour le programme de pays Ouganda 10019.0. Le budget supplémentaire proposé représentera 16 402 tonnes de produits alimentaires d'une valeur de 3 812 914 dollars E.-U.; le coût total pour le PAM s'élèvera à 7 479 961 dollars.



## ANNEXE I

VENTILATION DES COÛTS DU PROJET						
	Programme de pays existant (tonnes)	Programme de pays révisé (tonnes)	Différence	Valeur totale actuelle (dollars)	Valeur totale révisée (dollars)	Différence (dollars.)
<b>Coûts pour le PAM</b>						
<b>A. Coûts opérationnels directs</b>						
<b>Produits</b>						
– Céréales	27 373	38 962	11 589	5 496 895	7 814 695	2 317 800
– Légumineuses	4 850	5 946	1 096	2 108 040	2 436 840	328 800
– Huile végétale	1 507	1 816	309	1 250 300	1 466 600	216 300
– Sel	224	246	22	61 152	63 726	2 574
– Mélange maïs-soja	3 548	6 870	3 322	1 249 915	2 180 075	93 160
– Sucre	133	197	64	36 160	53 440	17 280
<b>Total, produits</b>	<b>37 635</b>	<b>54 037</b>	<b>16 402</b>	<b>10 202 465</b>	<b>14 015 376</b>	<b>3 812 914</b>
<b>Transport extérieur</b>				<b>10 496 836</b>	<b>10 519 993</b>	<b>23 157</b>
<b>Transport terrestre</b>					<b>354 071</b>	<b>354 071</b>
<b>TIEM</b>				<b>123 024</b>	<b>554 681</b>	<b>431 657</b>
<b>Total, TTEM</b>				<b>123 024</b>	<b>2 200 571</b>	<b>2 077 547</b>
<b>Autres coûts opérationnels directs</b>				<b>80 350</b>	<b>6 370 968</b>	<b>6 290 618</b>
<b>Total, coûts opérationnels directs</b>				<b>20 902 675</b>	<b>27 893 293</b>	<b>6 990 618</b>
<b>B. Coûts d'appui directs (voir l'annexe II pour les détails)</b>						
				<b>124 280</b>	<b>824 280</b>	<b>700 000</b>
<b>C. Coûts d'appui indirects (7 pour cent du total des coûts directs)</b>						
				<b>72 120</b>	<b>561 463</b>	<b>489 343</b>
<b>COÛTS TOTAUX POUR LE PAM</b>				<b>21 099 075</b>	<b>28 579 036</b>	<b>7 479 961</b>



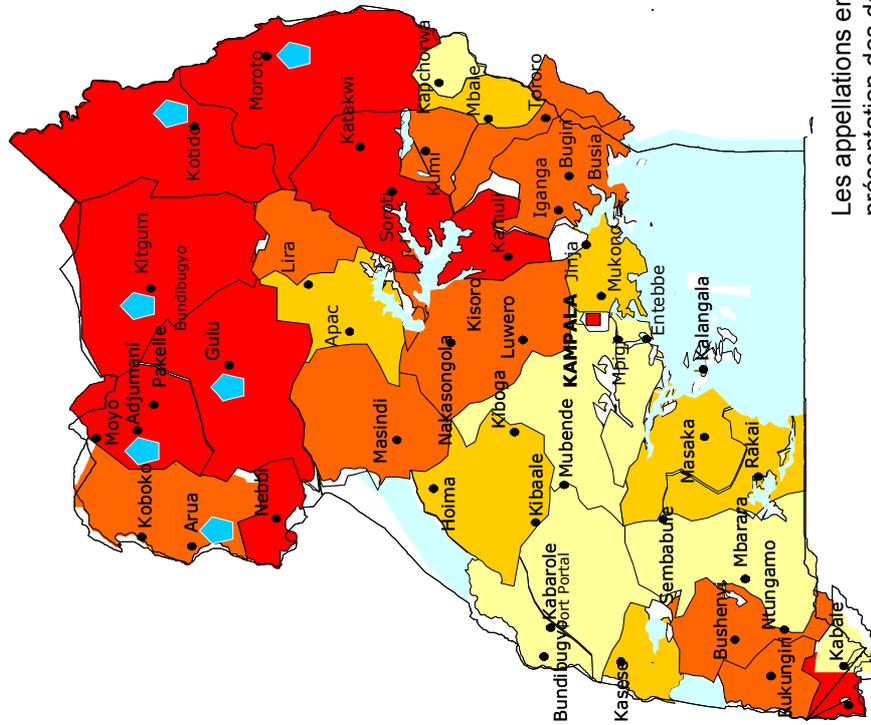
**ANNEXE II**

<b>BESOINS D'APPUI DIRECTS (dollars)</b>	
<b>Dépenses de personnel</b>	
Administrateurs internationaux	131 500
Personnel national des services généraux	432 000
Personnel temporaire	12 000
Heures supplémentaires	4 500
Consultants nationaux	30 000
Voyages officiels du personnel	30 000
Formation et perfectionnement du personnel	10 000
<b>Total partiel</b>	<b>650 000</b>
<b>Dépenses de bureau et autres dépenses récurrentes</b>	
Services collectifs	4 000
Fournitures de bureau	8 000
Communications et services TI	8 000
Entretien des véhicules et coûts d'exploitation	15 000
Autres dépenses de bureau	4 000
<b>Total partiel</b>	<b>39 000</b>
<b>Matériel et autres coûts fixes</b>	
Matériel TC/TI	11 000
<b>Total partiel</b>	<b>11 000</b>
<b>TOTAL, COÛTS D'APPUI DIRECTS</b>	<b>700 000</b>



ANNEXE III

RÉPARTITION DE LA PAUVRETÉ EN OUGANDA



Pourcentage de la population vivant en-dessous du seuil de pauvreté

- < 20%
- 20% à 25%
- 25% à 35%
- > 35%

Bureau auxiliaire du PAM

Les appellations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part du Programme alimentaire mondial (PAM) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.



---

## **LISTE DES SIGLES UTILISES DANS LE PRESENT DOCUMENT**

OMS	Organisation mondiale de la santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
TIEM	Transport intérieur, entreposage et manutention
TTEM	Transport terrestre, entreposage et manutention
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance

